



LOT	Surface brute	Surface nette	Surface à céder au domaine public communal	Densité	Logements
LOT1	65.26	2.33	-	-	-
LOT2	171.00	1.62	-	-	-
LOT3	142.00	1.63	-	-	-
LOT4	142.00	1.63	-	-	-
LOT5	171.00	2.39	-	-	-
LOT6	172.00	3.13	-	-	-
LOT7	172.00	3.28	-	-	-
LOT8	218.00	3.98	-	-	-
LOT9	218.00	3.97	-	-	-
LOT10	218.00	3.96	-	-	-
LOT11	178.00	2.88	-	-	-
LOT12	138.00	1.68	-	-	-
LOT13	138.00	1.68	-	-	-
LOT14	178.00	2.84	-	-	-
LOT15	218.00	3.82	-	-	-
LOT16	218.00	3.73	-	-	-
LOT17	168.00	2.32	-	-	-
LOT18	140.00	1.54	-	-	-
LOT19	140.00	1.54	-	-	-
LOT20	168.00	2.32	-	-	-
LOT21	1015.00	10.41	-	-	-
LOT22	1060.00	11.06	-	-	-
LOT23	19.20	0.19	-	-	-
LOT24	19.20	0.19	-	-	-
LOT25	19.20	0.19	-	-	-
LOT26	19.20	0.19	-	-	-
LOT27	19.20	0.19	-	-	-

Degré d'utilisation du sol par lot

Surface brute : 105.83 ares
Surface nette : 65.26 ares
Surface privée / publique nécessaire à la viabilisation : 65.26 ares
Surface à céder au domaine public communal : 40.57 ares soit 38.34 %
Densité : 107.72 log/ha
114 unités de logements

Surfaces HAB-TA

Surface brute : 110.05 ares
Surface nette : 73.07 ares
Surface nécessaire à la viabilisation : 73.07 ares
Surface à céder au domaine public communal : 36.98 ares soit 33.60 %
Densité : 34.23 log/ha
38 unités de logements

Surfaces HAB-1

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT 000 : surface du lot / de l'îlot (ares)
 LOT 001 : surface d'emprise au sol (m²)
 LOT 002 : surface de scellement du sol (m²)
 LOT 003 : type et nombre de logements
 LOT 004 : type de toiture
 LOT 005 : nombre de niveaux
 LOT 006 : type, disposition et nombre de constructions
 LOT 007 : hauteur des constructions (m)

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- - - - terrain existant
- - - - terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1, 2, ... nombre d'étages en retrait
- +1, 2, ... nombre de niveaux sous combles
- +1, 2, ... nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- h_{max} hauteur à la cote de base de mètres
- h_{ax} hauteur à l'acrotère de mètres
- h_{to} hauteur au faite de mètres

Types, dispositions et nombre de constructions

- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombre de logements

- x-uf x logements de type unifamilial
- x-bif x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Forme des toitures

- tp toiture plate

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- terrains cédés au domaine public communal
- lot non projeté

Degré de mixité des fonctions

- min 5% pourcentage minimal en surface contrôlée brute à affecter au logement par construction
- max 15% pourcentage maximal en surface contrôlée brute de logement par construction
- min 5% pourcentage obligatoire en surface contrôlée brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- retenoir à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende

Cotations

- dimensionnement des immeubles
- reculs des immeubles

Circulation automobile

- voie définie en double sens
- place de stationnement public

Représentations

- indication des coupes
- LOT 001 : indication numéro lot et surface
- surface verte scellée par des constructions souterraines et pouvant accueillir des terrasses
- accès aux constructions souterraines (à titre indicatif)
- retenoir pour eaux de pluie enterrée
- limites de surfaces constructibles pour dépendances destinées au carport
- limites de surfaces constructibles pour dépendances destinées à un garage
- limites de surfaces constructibles pour dépendances destinées à une pergola
- servitude de type urbanistique "écran vert"
- servitude de type urbanistique "place publique"
- servitude de type urbanistique "vacation"
- logement abordable dans le cadre de l'exécution de l'art. 29bis de la loi ACQU
- niveau de référence

Légende complémentaire

CONCEPTION : **Schumacher Schmitz architectes** | **F** FABRICK ARCHITECTES

BUREAU D'ETUDES : **tecna** | **FÖRDER** Landschaftsarchitektur

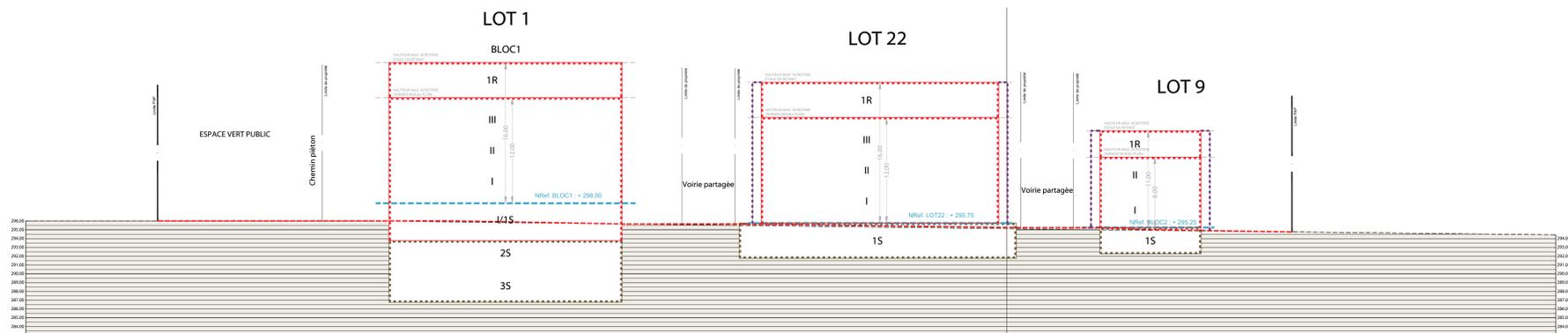
PROJET : **PAP-Nouveau Quartier "Brill 2.0" à Bertrange**
Partie graphique

MAÎTRE DE L'OUVRAGE : **Baumeister-Haus Luxembourg s.a.**
19, rue de Flaxweiler L-6776 Grevenmacher

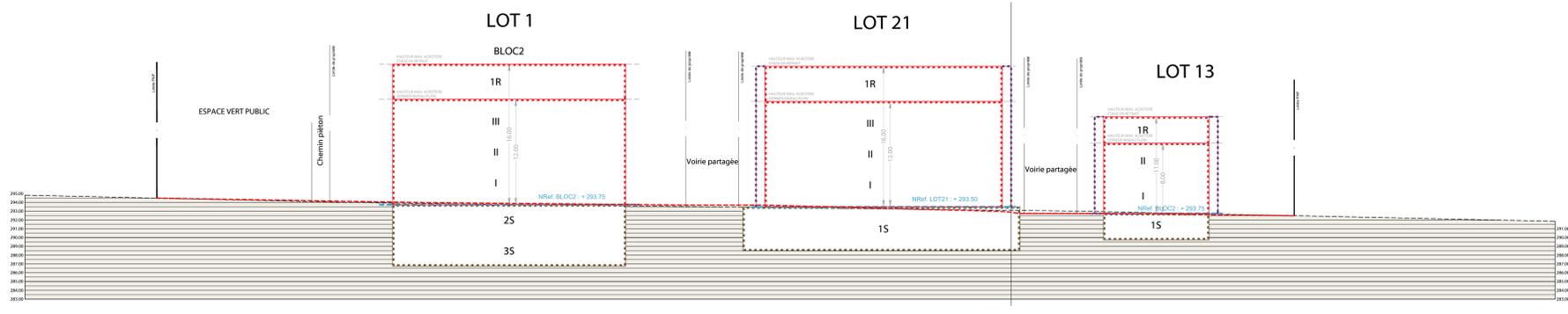
DESSINE : SH | CONTROLE : AA | N° : 01

FORMAT : ISO A0 | DATE : 16.09.2024

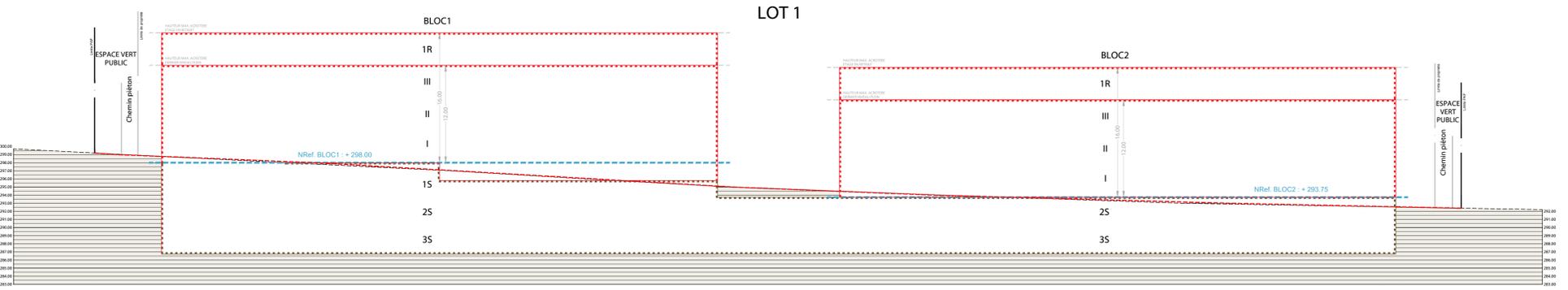
14-18, Avenue Gaston Dierich L-1420 LUXEMBOURG Tel: 00352 44 30 30 architectes@pplus.lu



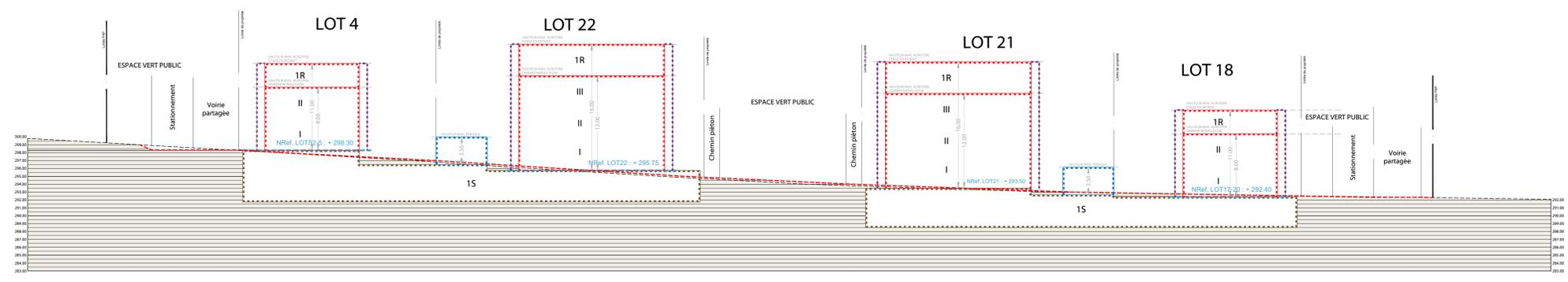
Coupe AA' 1-250



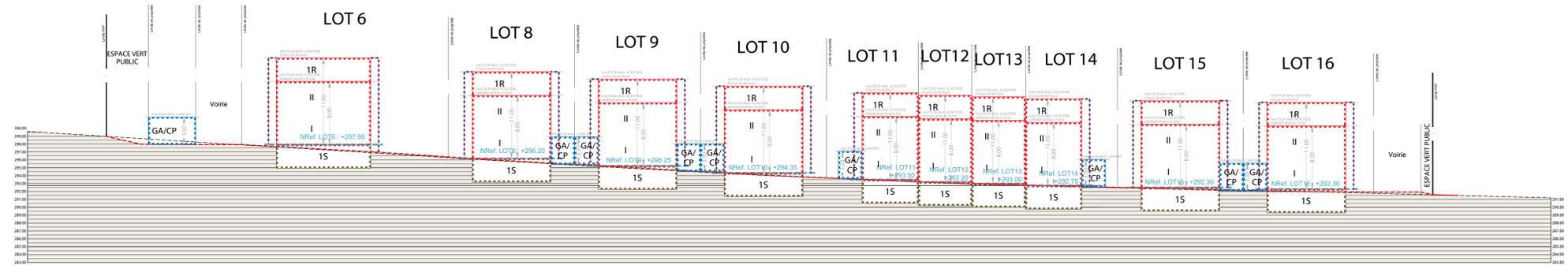
Coupe BB' 1-250



Coupe CC' 1-250



Coupe DD' 1-250



Coupe EE' 1-250

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ÎLOT	surface du lot / de l'îlot (ares)	surface d'emprise au sol (m²)	surface de scellement du sol (m²)	surface constructible brute (m²)	type et nombre de logements
LOT 00	1000	1000	1000	1000	1000

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1, 2, ...R nombre d'étages en retrait
- +1, 2, ...C nombre de niveaux sous-sol
- +1, 2, ...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- h_{cc} hauteur à la cote de fin de mâture
- h_{ax} hauteur à l'accroître de x mètres
- h_{fa} hauteur au faite de mâture

Types, dispositions et nombre des constructions

- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombre de logements

- x-ku x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Forme des toitures

- tp toiture plate
- tr (x)° (x)° toiture à x versant, degré d'inclinaison

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- terrains cédés au domaine public communal
- lot projeté

Degré de mixité des fonctions

- min x% pourcentage minimal en surface constructible brute à bâtir au logement par construction
- max x% pourcentage maximal en surface constructible brute de logement par construction
- ob% pourcentage obligatoire en surface constructible brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- retenion à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende

Cotations

- dimensionnement des immeubles
- reculs des immeubles

Circulation automobile

- voie définie en double-sens
- place de stationnement public

Représentations

- indication des coupes
- indication numéro lot et surface
- surface verte scellée par des constructions souterraines et pouvant accueillir des terrasses
- accès aux constructions souterraines (à titre indicatif)
- retenion pour eaux de pluie enterrée

- limites de surfaces constructibles pour dépendances destinées au carport
- limites de surfaces constructibles pour dépendances destinées à un garage
- limites de surfaces constructibles pour dépendances destinées à une pergola
- servitude de type urbanistique "écran vert"
- servitude de type urbanistique "place publique"
- servitude de type urbanistique "vacation"
- logement abordable dans le cadre de l'évaluation de l'art. 29bis de la loi ACQU
- niveau de référence

Légende complémentaire

CONCEPTION : **S F Schumacher Schmitz architectes** | **F FABECK ARCHITECTES**

BUREAU D'ETUDES : **tecna** | **FÖRDER Landschaftsarchitektur**

PROJET : **PAP-Nouveau Quartier "Brill 2.0" à Bertrange**
Partie graphique

MAITRE DE L'OUVRAGE : **Baumeister-Haus Luxembourg s.a.**
19, rue de Flaxweiler L-6776 Grevenmacher

DESSINE : SH | CONTROLE : AA | N° : 02

FORMAT : ISO A0 | DATE : 10.09.2024

16-18, Avenue Gaston Dierckx L-1420 LUXEMBOURG Tel: 00352/44 39 30 architects@pdp.lu